

UN HOMME SEUL: LOUIS LECOIN...

A la une des quotidiens du soir, une manchette barre la page: «*Incidents à l'Assemblée Nationale*». Un peu plus bas, un cliché sur deux colonnes. Louis Lecoin quitte l'Assemblée d'où on vient de l'expulser. La voûte sombre, noire, semble écraser la mince silhouette. Le militant est seul. Il jette un coup d'œil sur les sous-titres à sensation et j'imagine l'autre, le mal élu de La Réunion, le renégat qui, depuis dix ans, trahit tous les propos qu'il a tenus la veille, le personnage méprisable prêt à tout pour porter à nouveau la livrée, à s'asseoir sur le tabouret auprès du maître, à se précipiter pour être le premier à lui passer son torchon-cul. J'imagine Michel Debré, le «*triste vainqueur*» pérorant devant six cents abrutis dont le problème spirituel de «*l'Objection de conscience*» est le moindre des soucis et qui ont profité de ce débat pour régler des vieux comptes, préparer des lendemains électoraux qui chantent, assurer une succession ministérielle.

Je pense que lorsque Lecoin s'est vu seul à la porte de cette guicheterie du pénitencier parlementaire, un flot de souvenirs ont dû assaillir sa mémoire. En tout cas, à moi, ces souvenirs sont revenus, pressés, et j'ai vu en un éclair, d'autres manchettes à sensations, une autre photo, une autre cause sacrée à défendre; d'autres hommes, non moins tarés que ceux que nous connaissons et un homme, toujours le même. Un homme qui a sur M. Debré le handicap de la fidélité à ses principes. Un homme, Louis Lecoin, aussi mince, aussi simple, aussi seul. Un homme qui finalement triompha comme il triomphera demain de cette abominable canaille de Debré.

L'affaire Sacco-Vanzetti! L'affaire Ascaso-Durutti-Jover! L'objection de conscience et son statut! Demain, peut-être à nouveau l'Espagne sanglante. Depuis la fin de la première guerre mondiale des régimes, des gouvernements, le haut personnel politique, tout cela est disparu, roulé par le torrent qui emporte les hommes vers un avenir imprévisible. Mais l'iniquité est restée. Lecoin aussi! Ils sont collés l'un à l'autre. Inséparables et la foule ahurie qui, parfois, lorsque cela ne la dérange pas de trop, prend parti, la foule donc, suit cette empoignade avec le secret espoir de voir le mince David terrasser le géant crapuleux.

Pour le statut il n'y a pas à dire, l'affaire a été rude. On peut penser ce que l'on veut de l'objection de conscience et en tout cas, ce n'est pas à un partisan de la violence révolutionnaire de le présenter à nos lecteurs. Tout au plus, dirai-je que moi qui n'ai pas fait la guerre, je ne me serais certainement pas prévalu d'un statut et je l'aurais probablement, je ne dis pas refuser, mais ignorer. Mais le problème n'est pas là!

Le Statut répond à des préoccupations qui honorent l'homme. La conscience de ceux qui ne veulent pas supprimer la vie qui est une réalité est aussi respectable que celle de ceux qui font tuer des hommes pour la Patrie, entité géographique ridicule et qui relève de la barbarie.

Louis Lecoin a pris cette cause en main; Louis Lecoin est un anarchiste, mieux, un communiste libertaire, et il ne s'en défend pas, mais la lutte qu'il a menée n'a pas seulement été une lutte pour une foi qu'il ne renie pas, mais également pour tous ceux qui, à titre quelconque, refusent de faire la guerre. Et Louis Lecoin a bien vu ce qui, dans ce combat d'ordre spirituel, serrait indirectement le mouvement ouvrier révolutionnaire. Le Statut de l'objection de conscience, c'est pour beaucoup d'ouvriers révolutionnaires une solution à un de leurs problèmes. Je dis pour beaucoup, mais pas pour tous, et je pense aux militants libertaires surtout.

Mais il est incontestable que le statut va offrir un débouché à tous ceux qui répugnaient à l'insoumission qui reste pour moi la solution noble du refus, je ne dis pas devant le service militaire, le jeu n'en vaut pas la chandelle, et le statut est là, tout indiqué, mais devant la guerre. Et je pense à tous ceux des nôtres qui, partis à contre-cœur, ont traîné des années dans les bagnes militaires, aux mutilés volontaires, à ceux qui, à l'étranger, n'ayant pas le soutien prodigieux qu'offre la foi en la révolution sociale, ont végété toute leur vie, loin des êtres chers, loin du milieu d'élection et qui terminent leur existence, détaxée, aigris, avec la conviction d'avoir gâché leur vie. Pour ceux-là, le Statut sera la solution d'attente et vu sous cet angle, il

sert indirectement le mouvement ouvrier et en particulier le mouvement syndical décapité par l'exode d'une jeunesse perdue pour les luttes ouvrières.

Mais la lutte pour le statut qu'a menée Lecoin a servi sur un autre plan le mouvement ouvrier, car il a fait la preuve de l'incroyable veulerie des uns et de la canaillerie des autres, de ceux qui servent le régime politique que nous subissons.

Les lecteurs de notre journal savent que depuis des années, des promesses avaient été faites, d'abord indirectement et puis de façon plus précise par des personnages consulaires. Or, pour que ces promesses reçoivent un commencement de réalisation, il a fallu qu'un homme de soixante-quinze ans, fatigué par quarante ans de lutte, par dix ans de bagne militaire, se décide à ne plus manger, à se laisser mourir. Il a fallu la grève de la faim de Lecoin pour que la machine gouvernementale se mette en mouvement, à contre-cœur et attentifs à tous les incidents du parcours qui pourraient freiner ce Statut.

Enfin, cahin-caha, le projet de M. Pompidou est arrivé devant le Parlement où un homme déconsidéré, attendait l'instant de se remettre en selle. L'objection de conscience, une cause noble; il ne fallait pas d'autre motif au Debré pour lui permettre de faire savoir à la cantonade que le requin du «*Courrier du Parlement*» était encore là, le drôle, dans son numéro, m'a fait penser au Laval de la bonne époque. Même cynisme, même absence de scrupules, même talent pour salir tout ce qui est noble, mais si le Debré fut pour nous la révélation qu'il existait encore une race de ces parlementaires qu'on croyait disparus et qui ont pataugé dans toute la boue de la Troisième république.

Ce qui fut le plus étonnant, ce fut la conduite de Pompidou et de son ministre de la Guerre. Devant le gaillard qui entendait reprendre la direction de l'U.N.R. avant de revenir à Matignon, les deux hommes filaient doux avec une veulerie dont un chef de gouvernement et un ministre ont rarement donné l'exemple. Et tel la marguerite, du statut effeuillé par cette crapule, il ne resta bientôt plus que la tige, car l'empêchement de tourner en rond, notre ami Lecoin, expulsé, ces grands patriotes s'en donnaient à cœur joie. Le Sénat, lui, repoussa purement et simplement le projet.

C'est alors que Pompidou décida de se retirer de la Chambre où, normalement, il devait venir en deuxième lecture. La coupe était pleine. Dans une lettre, pleine de noblesse, Louis Lecoin avertit «*qui vous savez*» de sa volonté de reprendre la grève de la faim si le statut n'était pas voté à la rentrée. Les choses ce sont, paraît-il arrangées. Les petites combines parlementaires gênent les grandes élaborées à l'échelon supérieur. Le statut des objecteurs de conscience sera voté.

Affaire édifiante! Et les travailleurs qui l'ont suivie peuvent voir la confiance que l'on peut accorder à ce personnel parlementaire. Mais il reste que la volonté d'un homme seul a fait reculer le Pouvoir. Lorsque je dis un homme seul, entendons-nous. Il est bien certain que Lecoin est entouré d'une équipe dévouée, que sa conduite lui a permis de trouver des concours dans des milieux les plus divers. Mais cette campagne n'a pas été menée que parce qu'au centre, détaché de l'entourage, un homme seul, détenait dans ses mains fines et nerveuses tous les rouages, - un homme habité par une volonté farouche de triompher.

Je vais vous faire une confidence. Lorsque je m'interroge je ne suis pas très sûr d'être débordant d'enthousiasme pour le «*Statut des Objecteurs de consciences*». Mais il existe une chose que j'ai profondément ressentie lorsque j'ai ouvert le journal dont je vous parle au début de cet article, c'est la joie de savoir que cet homme, Louis Lecoin, seul sous la voûte, les yeux clignotant devant l'objectif photographique, était mon camarade. Que Louis Lecoin était un militant de notre *Fédération anarchiste*.

Maurice JOYEUX,
